



La domitienne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS

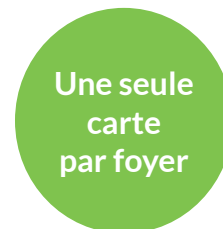
Depuis mai 2018, une nouvelle carte permet l'accès aux déchèteries.

Votre carte d'accès est disponible gratuitement* sur demande au siège de La Domitienne.

DEMANDE DE CARTE D'ACCES AUX DECHETERIES

Merci de joindre à votre demande :

- une copie recto-verso d'une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un chèque de 10€ à l'ordre du Trésor Public en cas de perte, vol ou détérioration*



PROPRIETAIRE

LOCATAIRE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

COMPLEMENT D'ADRESSE:APPART/BAT :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

IMMATRICULATION DU VEHICULE :

Votre carte vous sera envoyée dans un délai de 10 jours après réception de votre demande. Elle pourra vous être transmise par courrier sous réserve de nous fournir une enveloppe timbrée et pré-remplie à votre adresse.

En signant la présente demande de création d'accès, je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des déchèteries (disponible sur le site internet www.ladomitienne.com et affiché dans chaque déchèterie).

J'ai notamment pris note :

- que mes apports sont limités aux seuls déchets acceptés ainsi qu'à 10 entrées mensuelles
- que tout vol, dépôt d'objet interdit ou en dehors des heures d'ouverture, sera passible de poursuite
- qu'un dispositif de vidéoprotection a été mis en place sur les deux sites des déchèteries afin d'assurer ma sécurité ainsi que celle des agents de La Domitienne et des biens.

*En cas de perte, de vol ou de détérioration, je serai facturé d'une nouvelle carte d'accès à 10€.

Le....., à

Cadre réservé au traitement de la demande

Date réception :

Date création :

N° carte d'accès :

Date remise/retrait :

Signature :

Les données recueillies dans ce formulaire sont à usage exclusif de La Domitienne et ne seront pas transmises à des tiers.